

2017_CT2_093

OBJET : Habitat et politique de la ville - Politique de la ville / Cohésion sociale - Attribution de subventions aux opérateurs du Pays d'Aix oeuvrant dans le champ de la Prévention de la Délinquance

Le 23 mars 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la salle Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 17 mars 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille – AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François - DAGORNE Robert – DELAVET Christian - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger - LAFON Henri – LENFANT Gaëlle - MANCEL Joël – MATIN Régis - MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PERRIN Jean-Marc - POLITANO Jean-Jacques – PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AUGÉY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à BARRET Guy – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – BURLE Christian donne pouvoir à MERCIER Arnaud – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – de SAINTDO Philippe donne pouvoir à TALASSINOS Luc – DEVESEA Brigitte donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à CHARRIN Philippe – JOUVE Mireille donne pouvoir à GERARD Jacky – LAGIER Robert donne pouvoir à DELAVET Christian – LHEN Hélène donne pouvoir à GOUIRAND Daniel – MALAUZAT Irène donne pouvoir à TAULAN Francis – MALLIÉ Richard donne pouvoir à HOUEIX Roger - MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane donne pouvoir à GALLESE Alexandre – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PIZOT Roger donne pouvoir à ALBERT Guy – ROLANDO Christian donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – TERME Françoise donne pouvoir à SUSINI Jules – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – CRISTIANI Georges - GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe - LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PRIMO Yveline – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique - YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Joël MANCEL donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Habitat et politique de la ville Politique de la ville / Cohésion sociale

■ Séance du 23 mars 2017

04_2_05

■ Attribution de subventions aux opérateurs du Pays d'Aix oeuvrant dans le champ de la Prévention de la Délinquance

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Sur le territoire du Pays d'Aix, différentes associations développent des projets spécifiques dans le champ de la Prévention de la Délinquance.

A ce titre, 6 structures sollicitent la participation du Territoire du Pays d'Aix pour des aides financières destinées à soutenir les actions qui s'inscrivent, soit dans le contrat de ville communautaire, pour les communes d'Aix-en-Provence, Gardanne, Pertuis et Vitrolles, soit dans les dispositifs de soutien à la programmation des Comités Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), ou dans d'autres dispositifs non contractuels sur des communes dont les actions ont besoin d'être soutenues.

Il est proposé d'attribuer ces subventions pour un montant total de 58 000 €.

Cette proposition s'inscrit dans le droit fil des actions soutenues auparavant par la Communauté du Pays d'Aix selon les 4 axes d'intervention suivants :

- Accès au droit et aide aux victimes
- Médiation
- Prévention des conduites à risques
- Information et communication

Conformément au règlement budgétaire et financier de la Métropole et en accord avec les modalités de paiement indiquées dans chaque convention de partenariat, il est précisé que le versement de la

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

subvention interviendra en deux temps – un acompte de 80 %, après notification de la convention attributive de la subvention et le paiement du solde intervenant dès la production des bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers.

N°GU	ASSOCIATION	ACTION SUBVENTIONNÉE	SUBVENTION N-1	BUDGET GLOBAL ACTION	SUBVENTION SOLLICITÉE	SUBVENTION PROPOSÉE	CONV OUI/ NON
Axe 1 : Accès au droit et aide aux victimes							
42	ACCUEIL ET INFORMATION DE TOUS LES ÉTRANGERS (AITE)	ACCÈS AU DROIT AIX EN PROVENCE	2 000 €	86 250 €	4 000 €	2 000 €	NON
43	ACCUEIL ET INFORMATION DE TOUS LES ÉTRANGERS (AITE)	ACCÈS AU DROIT GARDANNE	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	NON
44	ACCUEIL ET INFORMATION DE TOUS LES ÉTRANGERS (AITE)	ACCÈS AU DROIT PERTUIS	2 000 €	7 000 €	2 000 €	2 000 €	NON
351	ESPÉRANCE PLUS EN PAYS D'AIX	ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES TÉMOINS DE VIOLENCES CONJUGALES	4 500 €	12 100 €	8 000 €	4 500 €	NON
345	LE CRI DE L'ENFANT EN PAYS D'AIX	ACCOMPAGNEMENT S DES ENFANTS EN DIFFICULTÉS SCOLAIRES LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	11 000 €	22 300 €	11 000 €	11 000 €	NON
371	ŒUVRE DES PRISONS	PROTOCOLE DES VIOLENCES CONJUGALES	8 500 €	31 890 €	8 526 €	8 500 €	NON
Sous total axe 1					35 526 €	30 000 €	

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

Axe 3 : Prévention des conduites à risques							
454	CENTRE D'APPLICATIONS PRATIQUES LA PERCHE(CAP La Perche)	PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	25 000 €	56 221 €	25 000 €	25 000 €	OUI
Sous total axe 3					25 000 €	25 000 €	
N°GU	ASSOCIATION	ACTION SUBVENTIONNÉE	SUBVENTION N-1	BUDGET GLOBAL ACTION	SUBVENTION SOLLICITÉE	SUBVENTION PROPOSÉE	CONV OUI/ NON
Axe 4 : Information et communication							
159	CENTRE SOCIAL ALBERT CAMUS	AVENIR POUR TOUS	3 000 €	13 900 €	5 000 €	3 000 €	NON
Sous total axe 4					5 000 €	3 000 €	
TOTAL					65 526 €	58 000 €	

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°2014-173 du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;
- La délibération n°2015_B249 du Bureau communautaire de la CPA du 11 juin 2015 relative aux contrats de Ville 2015-2020 ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- La signature du Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix le 30 juin 2015 ;
- Le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2013-2015 (STSPD) de la commune d'Aix-en-Provence, signée le 10 octobre 2014 et prorogé jusqu'en 2017, par délibération du 03 décembre 2015 ;
- Le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2013-2016 (STSPD) de la commune de Gardanne ;
- Le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2015-2018 (STSPD) de la commune des Pennes-Mirabeau, signée le 14 janvier 2016 ;

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

- Le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2013-2017 (STSPD) de Pertuis, signée le 02 avril 2013 ;
- Le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2013-2017 (STSPD) de Vitrolles, signée le 11 décembre 2013 ;
- Le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) des communes de Bouc-Bel-Air, et Simiane-Collongue créé par délibération du 10 mai 1999 modifié par délibération du 22 janvier 2002 relative aux statuts du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat avec retrait de la commune de Cabriès validé par arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône en date 30 décembre 2016 ;
- L'avis de la Commission de Territoire Habitat et Politique de la Ville du 2 mars 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix approuve l'attribution des subventions 2017 pour un montant total de 58.000 € aux bénéficiaires suivants :

- Accueil et Information de Tous les Étrangers (AITE) : 6 000 €
- Centre d'Applications Pratiques La Perche (CAP La Perche) : 25 000 €
- Centre Social Albert Camus : 3 000 €
- Espérance Plus en Pays d'Aix : 4 500 €
- Le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix : 11 000€
- Œuvre des Prisons : 8 500 €

Le solde de la subvention sera liquidé conformément au règlement budgétaire et financier de la Métropole notamment sur production :

- du compte de résultat final de l'action, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association. Ce compte de résultat sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel de l'action. Il prendra en compte les ressources et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération ;
- d'un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée, à savoir, les moyens mis en place pour développer les axes d'intervention inscrits dans la convention ;
- des derniers bilans et compte de résultat connus de l'association, certifiés par un commissaire aux comptes ou un expert comptable.

Si les dépenses justifiées s'avèrent inférieures au montant subventionnable, le montant définitif de la subvention est calculé au prorata du montant des dépenses justifiées, rapportées au montant subventionnable et dans la limite de la subvention votée.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170323- 2017_CT2_093-DE Date de télétransmission : 31/03/2017 Date de réception préfecture :

Article 2 :

Les termes de la convention à conclure avec le Centre d'Applications Pratiques La Perche sont approuvés.

Article 3 :

Madame le Président du Conseil de Territoire ou son représentant est autorisée à signer la convention et à prendre toutes les dispositions concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

Article 4 :

La dépense de 58 000 € est affectée en autorisations d'engagement sur le service 7D «Prévention de la Délinquance» chapitre 65 du budget de la Métropole 2017.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

N° G.U : 2017_42 2017_43 2017_44	Axe N°01	
Tiers : 109818		
ACCUEIL INFORMATION DE TOUS LES ÉTRANGERS ET PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE AITE		

Président	Claudie HUBERT
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Faciliter l'accès aux droits des étrangers et personnes d'origine étrangère en les informant, en les conseillant et en les aidant à accomplir les formalités qu'ils ne réunissent pas à faire par eux-même en raison de leur statut ou de leur insuffisante connaissance des mécanismes administratifs
Principales réalisations N-1	L'association a porté une action d'assistance et de soutien aux étrangers et personnes d'origine étrangère résidant à Aix-en-Provence et dans le Pays d'Aix
Objet de la demande de subvention N	Dans le cadre du contrat de ville du territoire du Pays d'Aix, l'association propose de poursuivre son action d'assistance et de soutien aux étrangers et personnes d'origine étrangère résidant sur les communes de : - Aix en Provence - Pertuis - Gardanne
Autres partenaires	État, CR PACA, CD13, Communes
DONNÉES FINANCIÈRES	
Montant budget Asso	95 250 €
Montant budget actions	95 250 €
Montant demandé	8 000 € Aix-en-Provence (4.000 €) - Pertuis (2.000€) - Gardanne (2.000€)
% subvention / budget	6,30 %
Montant proposé à la commission	6 000 € Aix-en-Provence (2.000 €) - Pertuis (2.000€) - Gardanne (2.000€)
Subvention N-1	6 000 €
Avis du service	Avis favorable

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	3 800	70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	500	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 300	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	88 500
Fournitures administratives		Etat (à détailler) BOP 104 & 147	43 000
		CdV...Aix...&...Pertuis	7 000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s) PACA	7 000
61 - Services extérieurs	5 520	Département (s) CD 13	10 000
Sous-traitance générale		CD 84	500
Locations mobilières et immobilières	3 800	Commune (s) Aix en provence	12 500
Entretien et réparation	250	Pertuis	500
Assurances	370	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Documentation	1 100	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	8 000
Divers		Détail par service	
62 - Autres Services extérieurs	9 550	Aix-en-Provence	4 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Gardanne	2 000
Publicité, publications	100	Pertuis	2 000
Déplacements, missions et réceptions	5 850	Territoire Marseille Provence	
Frais postaux et de télécommunication	3 600	Territoire du Pays Salonais	
Services bancaires		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Divers		Territoire Istres Ouest Provence	
63 - Impôts et taxes		Territoire Pays de Martigues	
Impôts et taxes sur rémunérations		Organismes sociaux (à détailler)	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	75 530	Fonds Européens	
Salaires bruts	52 720	75 - Autres produits de gestion courante	6 720
Charges sociales	22 060	Cotisations	135
Autres charges de personnel	750	Autres (à détailler)	2 435
65 - Autres charges de gestion courante	850	Emplois Aidés (ex CNASEA)	4 150
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	30
68 - Dotations aux amortissements et provisions		77 - Produits exceptionnels	
		78 - Reprise sur amortissements et provisions	

TOTAL DÉPENSES :	95 250	TOTAL RECETTES :	95 250
-------------------------	---------------	-------------------------	---------------

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix-en-Provence le 20/09/2016

Signature du Président

Cachet de l'Association



ADRESSE POSTALE
AITE
BP 10518
13091 AIX-EN-PROVENCE CÉDEX 2
Tél. 04 42 23 51 06 - Fax 04 42 21 60 12

8

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

2017.00042

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée****1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année****Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association***** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Aix-en Provence (Bureaux AITE et CCAS)
Contenus et objectifs de l'action	Accueil, Information, Orientation
Public(s) ciblé(s)	Tous publics
Nombre de participants / exposants	1 220
Nombre de spectateurs / visiteurs	2 550
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année****DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	3 800	Ressources propres	
Achats	500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	3 300	Cotisations	
		Subventions demandées :	83 650
Services extérieurs	5 450	Etat (à détailler) ... DRJSCS	48 000
Locations	3 800	Région (s) ... PACA	5 000
Entretien	250	Département (s) ... CD 13	10 000
Assurances	300	Commune (s) ... Aix en Provence	12 500
Documentation	1 100	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	7 690	Territoire du Pays d'Aix	4 000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité	100	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	3 990	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Frais postaux et téléphone	3 600	Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	68 510	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	47 980	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	19 780		
	750	Fonds Européens	
Autres frais généraux	800	Emplois Aidés (ex CNASEA)	4 150
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		Cotis, dons, etc.	2 600
TOTAL CHARGES :	86 250	TOTAL PRODUITS :	86 250

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	6 000
Mise à disposition (biens & prestations)	10 000	Prestations en nature	10 000
Personnel bénévole	6 000	Dons en nature	
Total des contributions volontaires	102 250	Total des contributions volontaires	102 250

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de .4.000.€ représente46,4.... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence Cachet de l'Association :
Le ...20./..09..../2016.

ADRESSE POSTALE
AITE
BP 10518

13091 AIX-EN-PROVENCE CÉDEX 2
Tel 04 42 23 51 06 - Fax 04 42 21 60 12

9

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

2017.00043

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	janvier 2016
Lieu(x) de réalisation	Maison du Droit et du Citoyen de Gardanne
Contenus et objectifs de l'action	Accueil, information, orientation.
Public(s) ciblé(s)	Tous publics
Nombre de participants / exposants	70
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	2 000
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	
Entretien		Département (s)	
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	310	Territoire du Pays d'Aix	2 000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	310	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	1 640	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	1 150	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	490		
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	50	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
			
TOTAL CHARGES :	2 000	TOTAL PRODUITS :	2 000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
2 150	2 150

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 2.000.000 € représente100..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence Cachet de l'Association :
Le 20/09/2016.

ADRESSE POSTALE
AITE
BP 10518
13091 AIX-EN-PROVENCE CÉDEX 2
Tél 04 42 23 51 06 - Fax 04 42 21 60 12

9 bis

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

2017-00044

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Début janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Maison Citoyenneté Egalité de Pertuis
Contenus et objectifs de l'action	Conseil, orienta., soutien admin. aux étrangers
Public(s) ciblé(s)	Tous les publics étrangers ou d'orig. étrangère
Nombre de participants / exposants	/
Nombre de spectateurs / visiteurs	115 personnes (205 visites)
Durée de l'action	sans limitation
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	7 000
Services extérieurs	70	Etat (à détailler) ... DRJSCS	2 000
Locations		Région (s) ... PACA	2 000
Entretien		Département (s) ... CD 84	500
Assurances	70	Commune (s) ... Pertuis	500
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	1 550	Territoire du Pays d'Aix	2000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	1 550	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	5 380	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	3 590	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	1 790		
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
			
TOTAL CHARGES :	7 000	TOTAL PRODUITS :	7 000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 2.000.000€ représente 28,6 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence Cachet de l'Association :
Le 20/09/2016

ADRESSE POSTALE
AITE
BP 10518

13091 AIX-EN-PROVENCE CÉDEX 2
Tél. 04 42 23 51 06 - Fax 04 42 21 60 12

9 ter

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

N° G.U : 2017_351	Axe N°01	
Tiers : 121188		
ESPERANCE PLUS EN PAYS D'AIX		

Président	Jocelyne MAZZELLA
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	De développer, de promouvoir et de soutenir tous projets visant à favoriser le développement de la dignité humaine De lutter contre toutes les formes de violences en encourageant notamment des activités de prévention, de formation et d'animation en direction des enfants, des jeunes, des adultes et des familles
Principales réalisations N-1	Association créée en 2015 – Accueil des enfants témoins de violences conjugales. Création d'un espace de parole neutre réservé aux enfants témoins de violences conjugales, n'ayant actuellement aucun statut juridique qui garantisse leurs droits pour rompre le cycle de la reproduction de la violence et faire de la prévention contre la délinquance. Volonté de travailler en réseau dans la complémentarité en s'articulant aux actions des professionnels
Objet de la demande de subvention N	L'association compte poursuivre les mêmes objectifs : accueillir, écouter, protéger, défendre suivre ou orienter les mineurs exposés aux violences conjugales pour les aider à se reconstruire et leur éviter de basculer dans la délinquance en reproduisant sur les autres les violences dont ils ont été témoins que ce soit dans la position d'auteur ou de victime.
Autres partenaires	CD 13, Commune
<u>DONNEES FINANCIERES</u>	
Montant budget Asso	15 530 €
Montant budget Action	12 100 €
Montant demandé	8 000 €
% subvention / budget	37,19 %
Montant proposé à la commission	4 500 €
Subvention N-1	4 500 €
Avis du service	Avis favorable

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	100	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	500	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
			
			
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	200	Région (s)	
			
61 - Services extérieurs		Département (s) <i>Couvent Juvet</i>	4400
Sous-traitance générale		Commune (s) <i>Mairie</i>	370
			
Locations mobilières et immobilières	3600	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Entretien et réparation		Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	8000
Assurances	200	Détail par service	
			
Documentation	500		
Divers	1100		
62 - Autres Services extérieurs		Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7500	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	500	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	700	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	500	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires	100		
Divers	30	Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes		Fonds Européens	
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts		Cotisations	60
Charges sociales		Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DÉPENSES :	15530	TOTAL RECETTES :	15530

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à *Aix-en-Provence* le *20/01/2016*
ESPERANCE PLUS EN PAYS D'AIX
PAYS D'AIX ASSOCIATIONS
 Le Liguier, place Romée de Villeneuve
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 esperanceplusenpaysdaix@hotmail.com

LES EN PAYS D'AIX
AIX ASSOCIATIONS
 place Romée de Villeneuve
 AIX-EN-PROVENCE
 paysdaix@hotmail.com

8

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	avril 2017
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	mineurs à risque de situation de danger de délinquance victimes de violences conjugales
Nombre de participants / exposants	35
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1h
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	150	Autres produits	
Matières et fournitures	200	Cotisations	60
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations	2900	Région (s)	
Entretien	20	Département (s) <i>Couvent d'Albi</i>	2040
Assurances	90	Commune (s) <i>Marseille</i>	2300
<i>Téléphone P.T.T.</i>	300	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	8000
Honoraires	6500	Territoire Marseille Provence	
Publicité	500	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	5500	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
<i>Baillif</i>	80	Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts		Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel			
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	810	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
			
TOTAL CHARGES :	12100	TOTAL PRODUITS :	12100

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de € représente %
 du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... *Aix* **ESPERANCE PLUS EN PAYS D'AIX**
 Le *20/09/2017* **PAYS D'AIX ASSOCIATIONS**
 Le Ligoures, place Romée de Villeneuve
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 esperanceplusenpaysdaix@hotmail.com

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

N° G.U : 2017_345	Axe N° 01	
Tiers : 117547		
LE CRI DE L'ENFANT EN PAYS D'AIX		

Président	Anne-Marie MARIANI
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Accueil, accompagnement, écoute, orientation sans hébergement de mineurs victimes de maltraitance et de leur famille et ou des mineurs et jeunes majeurs en situation de danger de délinquance en vue de réparation soutien au fonctionnement de l'unité d'accueil médico-judiciaire du CH du Pays d'Aix.
Principales réalisations N-1	Permanences téléphoniques quotidiennes concernant la maltraitance ou la présomption de maltraitance Enfants hospitalisés Enfants vus dans le cadre de maltraitance à mineurs Jeunes majeurs nouvellement installés dans la ville, isolés recherchant l'écoute.
Objet de la demande de subvention N	Aide au fonctionnement de l'unité d'accueil médico-judiciaire du CH du Pays d'Aix. Amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des victimes et de leur famille. Création du poste de psychologue coordinatrice pour accueillir les victimes et leur famille et faire le lien avec tous les professionnels (parquet, police, gendarmerie, services sociaux, ville...)
Autres partenaires	État, Région, CD 13
DONNEES FINANCIERES	
Montant budget Assoc	28 065 €
Montant budget Action	22 300 €
Montant demandé	11 000 €
% subvention / budget	49,33 %
Montant proposé à la commission	11 000 €
Subvention N-1	11 000 €
Avis du service	Avis favorable

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	600	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1000	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 - Services extérieurs		Département (s) <i>Cantal</i>	6850
Sous-traitance générale		Commune (s) <i>Marlie</i>	5635
Locations mobilières et immobilières	3600	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Entretien et réparation		Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	11000
Assurances	210	Détail par service	
Documentation	1500		
Divers	1200		
62 - Autres Services extérieurs		Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14000	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	1000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	1400	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	1200	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires	155		
Divers	1200	Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations		Fonds Européens	
Autres impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
64 - Charges de personnel		Cotisations	80
Salaires bruts		Autres (à détailler) <i>Dons</i>	4500
Charges sociales		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	1000		

TOTAL DÉPENSES : 28065 **TOTAL RECETTES :** 28065

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à *Aix les Bains* le *20/09/2016*
 Signature du Président *Maurice* Cachet de l'Association

8

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Accueil, écoute, accompagnement des
Public(s) ciblé(s)	mineurs en situation de détresse, à risque
Nombre de participants / exposants	de situation de danger de délinquance
Nombre de spectateurs / visiteurs	40
Durée de l'action	un an
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euro

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	600	Vente	
Prestations de services	8000	Autres produits	3100
Matières et fournitures	1200	Cotisations	80
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	
Entretien	750	Département (s)	4700
Assurances	150	Commune (s)	3420
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	11000
Honoraires	8000	Territoire Marseille Provence	
Publicité	1100	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	1200	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts		Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel			
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	1300	Emplois Aïdés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
			
TOTAL CHARGES :	22300	TOTAL PRODUITS :	22300

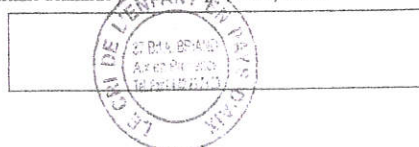
Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de € représente % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Cachet de l'Association :

Le 20/09/2016

Mariou



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

N° G.U : 2017-371	Axe N° 01	
Tiers : 102971		
Œuvres Des Prisons d'Aix (ODP) Protocole Violences Conjugales		

Président	Yves COSTE
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Depuis 2007, l'association a intégré un protocole « Violences conjugales » à l'initiative du Parquet d'Aix en Provence afin de favoriser l'éloignement des personnes présumées auteurs de violences conjugales de leur domicile. Dans le cadre du protocole relatif à la protection et à l'accompagnement des victimes de violences conjugales et à la prévention de la récidive par le traitement social, pénal et thérapeutique des mis en cause, le CHRS Jean Polidori, géré par l'Oeuvre des Prisons d'Aix s'est engagé à assurer l'hébergement, la restauration et l'accompagnement social des mises en cause adressées par l'APERS (en charge du contrôle judiciaire).
Principales réalisations N-1	Hébergement et accompagnement social des auteurs de violences conjugales devant être éloignés du domicile du couple CHRS de 39 places Un travailleur social est spécifiquement dédié à cette action
Objet de la demande de subvention N	Poursuivre l'action engagée dans le cadre du Protocole relatif au dispositif d'éloignement des auteurs de violences.
Autres partenaires	État/Région/Département
DONNEES FINANCIERES	
Montant budget Asso	809 453 €
Montant budget Action	31 890 €
Montant demandé	8 526 €
% subvention / budget	26,65 %
Montant proposé par la commission	8 500 €
Subvention N-1	8 500 €
Avis du service	Avis favorable

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	90 000	70 - Vente de produits finis, prestations de services	2606
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	90 000	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	707 012
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	15 600
		Préfet d'Algérie Sécurité Direction Départementale de la Sécurité	675 412
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	7500
		P.A.C.A.	
61 - Services extérieurs	35 500	Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s)	
Locations mobilières et immobilières	7 000	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	8500
Entretien et réparation	23 500	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	
Assurances	5 000	Détail par service	8500
Documentation			
Divers			
62 - Autres Services extérieurs	33 000	Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	27 000	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	1 000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	2 000	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	3 000	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires			
Divers		Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes	16 889		
Impôts et taxes sur rémunérations	12 800	Fonds Européens	
Autres impôts et taxes	4 089	75 - Autres produits de gestion courante	99 835
64 - Charges de personnel	551 494	Cotisations	
Salaires bruts		Autres (à détailler)	
Charges sociales		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante	700	77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles	15 250	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	66 620		

TOTAL DÉPENSES : 809 453 **TOTAL RECETTES :** 809 453

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix en Provence le 29/03/2016

Signature du Président

Cachet **ŒUVRE DES PRISONS**
 CHRS J. POLIDORI
 Association reconnue d'utilité publique
 "LA SOURCE"
 212, Route des Pinchinats
 13100 Aix en Provence
 Tél. 04 42 17 40 80 / Fax 04 42 96 64 17

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1/01/2017
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Hébergement / accompagnement social Autisme Visites Carapace
Public(s) ciblé(s)	Associés de VISITES CARAPACE
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois RENEUVELABLE S
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

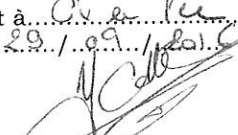
BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	878	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler) C.I.P.D.	15 639
Locations		Région (s) PACA	7725
Entretien		Département (s)	
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	8526
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonnais	
Déplacements, missions		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	26 812	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	17 876	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	8 938		
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	4800	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
			
TOTAL CHARGES :	31 890	TOTAL PRODUITS :	31 890

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de ... 8526 € représente 27,1 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé des produits)

Fait à ... Aix en Provence ... Cachet de l'Association :

Le 29/01/2017


ŒUVRE DES PRISONS
 CHRIS J. POLIDORI
 Association reconnue d'utilité publique
 "LA SOURCE"
 212, Route des Pinchinats
 13100 Aix en Provence
 Tél 04 42 17 40 80 / Fax 04 42 96 64 17

9

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

N° G.U : 2017_454	Axe N°03	
Tiers : 3087		
LA PERCHE		

Président	Jacques CANAAN
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Assurer la réinsertion de jeunes adultes dans le monde du travail par une formation pratique et technique au sein du garage social, dans le cadre de la prévention routière et de la prévention de la délinquance
Principales réalisations N-1	Mise en œuvre des préconisations du rapport ESIA (professionnalisation, séparation entre la gouvernance et l'opérationnel et le projet de développement avec les organismes. (184 devis réparations effectuées, 18 devis cessions et 129 réparations et cessions)
Objet de la demande de subvention N	Poursuivre la mission engagée au sein du garage social, dont le double objectif est d'assurer la réintégration de jeunes dans le monde du travail au travers de l'activité du garage et de permettre par ailleurs à des personnes à faibles moyens financiers d'acquérir ou de réparer leur véhicule. Poursuivre la mission de prévention de la délinquance avec pour objectif le développement durable dans la cadre de la fabrication de bio-matériaux de construction sous la responsabilité de l'association « megabrik » ainsi qu'un partenariat avec « Citizen Ship ». Cette action permettra d'activer le partenariat IP Insertion Probation et d'accueillir 4 jeunes orientés par l'administration pénitentiaire, en liberté conditionnelle ou équipés d'un bracelet électronique.
Autres partenaires	État, CR PACA, CD13
DONNEES FINANCIERES	
Montant budget Assoc	202 473 €
Montant budget Action	56 221 €
Montant demandé	25 000 €
% subvention / budget	44,47 %
Montant proposé à la commission	25 000 €
Subvention N-1	25 000 €
Avis du service	Avis favorable

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	38 405	70 - Vente de produits finis, prestations de services	51 274
Achats de spectacles, expositions	29 720	Marchandises	51 274
Achats non stockés de matières et fournitures	5 125	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	3560	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	149 000
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s) PACA Exploitation	10 000
61 - Services extérieurs	27 253	Département (s) 13 (BdR) Fonctionnement + Action 1. Mob	35 000
Sous-traitance générale		Active + Investissement	
Locations mobilières et immobilières	21 600	Commune (s) Aix-en-Provence INSERTION EMPLOI Action 2	20.000
Entretien et réparation	625	Acc.t. FEMMES JEUNES Action 3...	10.000
Assurances	4 528	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	25 000
Documentation	500	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	25 000
Divers		Détail par service	
62 - Autres Services extérieurs	7 605	Prévention de la Délinquance	25 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 010	Action 1	
Publicité, publications	900	Territoire Marseille Provence	
Déplacements, missions et réceptions	2 540	Territoire du Pays Salonais	
Frais postaux et de télécommunication	1 855	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Services bancaires	300	Territoire Istres Ouest Provence	
Divers		Territoire Pays de Martigues	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts et taxes sur rémunérations		Fonds Européens	
Autres impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
64 - Charges de personnel	124 050	Cotisations	2 200
Salaires bruts	101 875	Autres (à détailler)	
Charges sociales	20 375	Emplois Aidés (ex CNASEA)	49 000
Autres charges de personnel	1 800	76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante	350	77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	4 810		
TOTAL DÉPENSES :	202 473	TOTAL RECETTES :	202 473

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à... le 25/09/2016

Signature du Président

Cachet de l'Association LA PERCHE

ET VOIR TABLEAUX / 2017 = 1 prévisionnel Global 2017 pour 3 actions et 1 prévisionnel pour Action N°1 (détails) en PJ

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	01/01/2017
Lieu(x) de réalisation	Territoire du Pays d'Aix et Marseille
Contenus et objectifs de l'action	PREVENTION DE LA DELINQUANCE - Action N° 1
Public(s) ciblé(s)	Jeunes et adultes en difficulté, sujets très lourds 25 bénéficiaires
Nombre de participants / exposants	Action 1 par an (soit 2 personnes par mois)
Nombre de spectateurs / visiteurs	Bénéficiaires estimés / 2017 = 425 / Garage Social et Solidaire
Durée de l'action	une année du 01/01/2017 au 31/12/2017
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €) Adhésion si prestations
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €) Adhésion si prestations

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	5 280	Ressources propres	9 478
Achats	1 500	Vente	9 478
Prestations de services	1 281	Autres produits	
Matières et fournitures	2 499	Cotisations	
		Subventions demandées :	46 744
Services extérieurs	9 581	Etat (à détailler)	
Locations	7 920	Région (s)	1 667
Entretien	250	Département (s)	5 000
Assurances	1 327	Fonctionnement 3 333 + Investissement 1 667	
Documentation et Divers	83	Commune (s)	
Autres Services extérieurs	1 901	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	25 000
Honoraires	503	Territoire du Pays d'Aix	25 000
Publicité	225	Territoire Marseille Provence	
Déplacements, missions	635	Territoire du Pays Salonais	
Frais Postaux Télécom Serv.Bancaires Div.	539	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Charges de personnel	38 169	Territoire Istres Ouest Provence	
Salaires bruts	37 615	Territoire Pays de Martigues	
Autres charges de personnel	554	Organismes sociaux (à détailler)	
			
Autres frais généraux	1 290	Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	15 077
		Autres recettes attendues (à détailler)	
			
TOTAL CHARGES :	56 221	TOTAL PRODUITS :	56 221

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 25 000 € représente 12,35 % ... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 25.10.2016
 Cachet de l'Association : Association LA PERCHE
 Le Mansard Entrée A
 Place Roumède de Villeneuve
 13090 AIX EN PROVENCE F

[Signature]

ET VOIR TABLEAUX (2) / 2017 = 1 / prévisionnel Global sur 3 actions et 1 prévisionnel pour Action N°1 (détails)

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT
N°2017_01_PREV

Entre,

La METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE, TERRITOIRE DU PAYS D'AIX, domiciliée 8 Place Jeanne d'Arc, CS 40868, 13626 Aix-en-Provence Cedex 1, représentée par....., dûment habilité par la délibération n° ;

Ci-après dénommée « Le Pays d'Aix »

D'une part,

Et

LE CENTRE D'APPLICATIONS PRATIQUES LA PERCHE(CAP La Perche), Maison des Association, Le Mansard, Place Romée de Villeneuve, 13090 AIX EN PROVENCE, représentée par Monsieur Jacques CANAAN, son Président, dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommé : le « bénéficiaire »

D'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;

Vu la délibération FAG 001-30/06/16 CM du 30 juin 2016 du Conseil de Métropole portant approbation du Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu la délibération FAG 002-30/06/16 CM du 30 juin 2016 du Conseil de Métropole portant sur les modalités de décision d'octroi de subventions aux associations par les Conseils de Territoire ;

Vu le dossier de demande de subvention de l'opérateur enregistré sous le n° 2017-454 ;

Vu la délibération du 2017 du Conseil de Territoire du Pays d'Aix autorisant le versement de la subvention attribuée à l'opérateur pour la réalisation de l'action faisant l'objet de la présente convention ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et les modalités de paiement de la subvention attribuée par le Pays d'Aix au bénéficiaire.

ARTICLE II : OBJET ET MONTANT DE LA SUBVENTION

Le Pays d'Aix attribue une subvention d'un montant total maximal de 25 000 €, soit 44,47 % du coût total prévisionnel, pour un montant subventionnable de 56 221 € correspondant aux dépenses éligibles prévues

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017-C12-093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

dans le dossier de demande de subvention présenté au Pays d'Aix, selon la répartition suivante :

Action	Coût prévisionnel	Participation	Taux intervention
MISSION DE PREVENTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE	56 221 €	25 000 €	44,47 %

ARTICLE III : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à utiliser les sommes attribuées par le Pays d'Aix conformément à l'objet de la subvention décrit dans les dossiers de demande de subvention présentés au Pays d'Aix.

ARTICLE IV : MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

Cette subvention spécifique de fonctionnement est liquidée de la façon suivante :

- un acompte de 80% après notification de la convention attributive de la subvention. Cet acompte est déductible des versements suivants ;

-Le solde sera versé l'année suivante au regard de la production des éléments suivants, au plus tard le 31 mars 2018 :

- les derniers bilans et comptes de résultat connus de l'association certifiés par le Président et le Trésorier de l'association,

- un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée

- le compte de résultat final de l'action conventionnée, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association,

Un état définitif des factures acquittées pourra être demandé.

ARTICLE V : DÉLAI DE VALIDITÉ DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire d'une subvention de fonctionnement spécifique dispose d'un délai de deux ans à compter du vote de celle-ci pour présenter les pièces justificatives.

ARTICLE VI : MODALITÉS DE CONTRÔLE

Le Pays d'Aix peut se faire communiquer sur simple demande tout acte, contrat, facture ou document attestant de la bonne exécution de l'opération et faire procéder par ses délégués à toute vérification sur pièce ou sur place.

Le bénéficiaire ayant reçu, dans l'année en cours, une ou plusieurs subventions est tenu de fournir au Pays d'Aix une copie certifiée de ses budgets et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

Les comptes sont certifiés par le Commissaire aux comptes pour les personnes morales de droit privé qui en sont dotées, par le Président ou par le représentant habilité pour les autres.

- Lorsque la subvention métropolitaine est affectée à une dépense déterminée, le bénéficiaire doit produire au Pays d'Aix un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

- Ce compte-rendu financier, présenté selon les dispositions réglementaires en vigueur, doit être transmis au Pays d'Aix dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention est attribuée.

ARTICLE VII : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION

En cas de non-respect d'un des délais prévus par la présente convention, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement de la subvention ou au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

Si le contrôle sur pièces transmises par le bénéficiaire ou les contrôles sur place effectués par le Pays d'Aix conduisent le Pays d'Aix à constater la non-exécution totale ou partielle de l'opération subventionnée ou le non-respect par le bénéficiaire d'une disposition du règlement budgétaire et financier, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

ARTICLE VIII : DEVOIR D'INFORMATION

Le bénéficiaire s'engage à prévenir dans les meilleurs délais le Pays d'Aix de toute modification importante matérielle, financière ou technique affectant le programme aidé (changement de dénomination sociale du bénéficiaire, adoption de nouveaux statuts, changement d'adresse, etc.).

Toute modification de l'objet de la subvention, doit être acceptée par le Pays d'Aix et doit faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

ARTICLE IX : RESPONSABILITÉ DE LE PAYS D'AIX

L'aide financière apportée par le Pays d'Aix à cette opération ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque, préjudiciable au titulaire ou à un tiers, pouvant survenir en cours d'exécution.

ARTICLE X : MODALITÉS D'INFORMATION DU PUBLIC

En cas de diffusion de documents d'information et de communication destinés au public concernant l'opération subventionnée par le Pays d'Aix, le bénéficiaire devra faire état de l'aide métropolitaine par tout moyen autorisé par l'institution, par exemple, l'apposition du logo de la Métropole conformément à la charte graphique métropolitaine.

ARTICLE XI : DATE D'EFFET ET RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention est exécutoire à sa notification par le Pays d'Aix au bénéficiaire de l'aide.

La convention prend fin par le versement du solde de la subvention au bénéficiaire de l'aide, par la résiliation de la convention à l'initiative du bénéficiaire renonçant à la subvention ou par la résiliation unilatérale et de plein droit par le Pays d'Aix dans le cas où les engagements visés par la présente convention ne seraient pas respectés par le bénéficiaire.

Dans ce dernier cas, cette résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception au bénéficiaire de la subvention.

La résiliation mettra fin à l'aide apportée par le Pays d'Aix qui pourra exiger le reversement des sommes versées non encore engagées par le bénéficiaire.

Fait à
en 2 exemplaires originaux
Le2017,

Jacques CANAAN
Président du CAP La Perche

(cachet et signature)

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170323- 2017_CT2_093-DE Date de télétransmission : 31/03/2017 Date de réception préfecture :

N° G.U : 2017_159	Axe N°04	
Tiers : 116166		
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ALBERT CAMUS		

Président	MAVAKALA Mumsiambote
Siège	Aix en Provence
Objet statutaire	Assurer la promotion de toute action sociale, socio-éducative, culturelle ou sportive, visant à favoriser l'insertion sociale des familles et des personnes de la zone de vie sociale : cité Corsy et les quartiers alentours Encagnane et Jas de Bouffan
Principales réalisations N-1	Plusieurs incidents de vandalisme ont eu lieu dans les bus sur les quartiers couverts par le CSC Albert Camus. Le Centre Albert Camus s'est proposé pour organiser une rencontre entre les jeunes et les représentants et personnels de la société de transports KEOLIS afin d'échanger sur cette problématique. De cette rencontre a émané le projet de réaliser un outil de prévention sous la forme d'un film vidéo, supports de messages de prévention. Cet outil sera réalisé par des jeunes pour des jeunes.
Objet de la demande de subvention N	L'association se propose de développer une action « Avenir pour tous ». Les jeunes ciblés par cette action sont des jeunes majeurs, repérés, et qui restent oisifs sur les espaces publics et pieds d'immeuble. La structure souhaite fédérer ce public dans une démarche à moyen long terme en étroite collaboration avec les partenaires présents sur le territoire. L'objectif est de mobiliser 10 à 15 jeunes de 18 à 25 ans.
Autres partenaires	État, commune
DONNÉES FINANCIÈRES	
Montant budget Assoc	365 500 €
Montant budget Action	13 900 €
Montant demandé	5 000 €
% subvention / budget	21,58 %
Montant proposé à la commission	3 000 €
Subvention N-1	3 000 €
Avis du service	Avis favorable

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		500	EXCÉDENT À REPORTER :		
DÉPENSES	Montants		RECETTES	Montants	
60 - Achats	14 000		70 - Vente de produits finis, prestations de services	32 000	
Achats de spectacles, expositions			Marchandises		
Achats non stockés de matières et fournitures	7000		Prestations	29000	
Fournitures non stockables (eau, énergie)			Produits des activités annexes	3000	
Fournitures d'entretien et petit équipement	3000		74 - Subventions d'exploitation	270 500	
Fournitures administratives	4000		Etat (à détailler)		
			 Contrat de ville		
			 Fondep / VAV / CNDP	31500	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles			Région (s)		
			 Contrat de ville	9000	
61 - Services extérieurs	34 000		Département (s)		
Sous-traitance générale	23000		 Animation Prévention Jeunesse...		
			 Fonctionnement	56000	
Locations mobilières et immobilières	3000		Commune (s)		
Entretien et réparation	1000		 Fonctionnement / Jeunesse		
Assurances	4000		 Education / Contrat de ville	110000	
Documentation	2000		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	11 000	
Divers Cotisations	1000		Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	11000	
62 - Autres Services extérieurs	72 000		Détail par service		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7000		 PRODAS	6000	
Publicité, publications	2000		 Prévention de la délinquance	5000	
Déplacements, missions et réceptions	20000				
Frais postaux et de télécommunication	2000		Territoire Marseille Provence		
Services bancaires	1000		Territoire du Pays Salonnais		
Divers Frais d'activités	40000		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile		
63 - Impôts et taxes	5 000		Territoire Istres Ouest Provence		
Impôts et taxes sur rémunérations			Territoire Pays de Martigues		
Autres impôts et taxes	5000				
64 - Charges de personnel	239 000		Organismes sociaux (à détailler)		
Salaires bruts	195000		 CAF 13	53000	
Charges sociales	44000		Fonds Européens		
Autres charges de personnel			75 - Autres produits de gestion courante	63 000	
65 - Autres charges de gestion courante			Cotisations	2000	
67 - Charges exceptionnelles			Autres (à détailler)		
68 - Dotations aux amortissements et provisions	1 000		 13 HABITAT	4500	
			Emplois Aidés (ex CNASEA)	56500	
			76 - Produits financiers		
			77 - Produits exceptionnels		
			78 - Reprise sur amortissements et provisions		
TOTAL DÉPENSES :	365 500		TOTAL RECETTES :	365 500	

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix-en-Provence le 21 / 09 / 2016

Signature du Président

MAKALA Numsiambole

Cachet de l'Association

**ASSOCIATION DE GESTION
DU CENTRE ALBERT CAMUS**
 1, Rue des Vignes - Cité Corsy
 13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél: 04 42 64 44 41 - Fax: 04 42 64 03 63
 Courriel: centrealbertcamus@hotmail.fr

8

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170323-
 2017_CT2_093-DE
 Date de télétransmission :
 31/03/2017
 Date de réception préfecture :

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Centre Albert Camus + Quartiers prioritaires d'Aix-en-Provence
Contenus et objectifs de l'action	Dispositif d'accompagnement de jeunes majeurs dans leur parcours d'insertion
Public(s) ciblé(s)	Jeunes majeurs entre 18 et 25 ans issus de la cité Corsy et des quartiers alentours
Nombre de participants / exposants	10 à 15 jeunes
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois / Action continue
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	6 550	Ressources propres	
Achats	300	Vente	700
Prestations de services	5 250	Autres produits	
Matières et fournitures	1 000	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs	2 000	Etat (à détailler) Contrat de Ville+RDP+ANCV.....	4 200
Locations	1 200	Région (s) Contrat de Ville+Prévention	1 000
Entretien	300	Département (s) Quote-part sur Anim. Prév. Jeunesse	2 000
Assurances	500	Commune (s) Contrat de Ville.....	1 000
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	1 100	Territoire du Pays d'Aix	5 000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité	100	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	1 000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	4 250	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	3 400	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	850		
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
			
TOTAL CHARGES :	13 900	TOTAL PRODUITS :	13 900

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de5.000.€ représente36..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à . Aix-en-Provence..... Cachet de l'Association :
Le ..21.../..09.../2016.

**ASSOCIATION DE GESTION
DU CENTRE ALBERT CAMUS**
1, Rue des Vignes - Cité Corsy
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél: 04 42 64 44 44 - Fax: 04 42 64 03 63
Courriel: centrealbertcamus@hotmail.fr

9

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

OBJET : Habitat et politique de la ville - Politique de la ville / Cohésion sociale - Attribution de subventions aux opérateurs du Pays d'Aix oeuvrant dans le champ de la Prévention de la Délinquance

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	77
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **29 MARS 2017**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_093-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :